



## Compte rendu du Conseil d'Administration du Craponne Bridge Club du 5 septembre 2017

**Présents :** Yves ALIX, Jean-Claude BOUSSARIE, Claude BRICE, Nathalie BRUNEAU, Patrick BUAL, Michel CHAVENT, Elisabeth DERKSEN, Jean LACAZE, Hélène LANDRON, Yves MANTELIN, Elie MARTIRE, Patrick RABAUD.

**Excusés :** Bernard PONTHEC

La réunion débute à 18h15 et se déroule suivant l'ordre du jour établi.

1. Le point est fait sur les formations qui seront proposées cette année par le Craponne Bridge Club. Il n'y aura pas cette année de cours débutant 2<sup>ème</sup> année pour la raison qu'il n'y a pas eu de cours débutant 1<sup>ère</sup> année la saison dernière.  
Le cours de perfectionnement de Rémy Barrier ne pourra pas être mis en place à cause du nombre insuffisant d'élèves ne permettant pas d'obtenir un équilibre financier.  
Un cours de « Perfectionnement I » assuré par Jean Lacaze est mis en place le 1<sup>er</sup> cours (anticipé) aura lieu le mardi 19 septembre à 18h00 salle Rebuffat.  
Un cours « Débutant 1<sup>ère</sup> année » assuré par Jean Lacaze est mis en place le 1<sup>er</sup> cours aura lieu le mardi 3 octobre à 20h00 salle Rebuffat.  
Des « Donnes commentées » sont proposées par Christine Julliard un jeudi sur deux, salle Rebuffat. 1<sup>er</sup> cours le jeudi 12 octobre à 14h15.  
Un cours « Perfectionnement II » (à thèmes) assuré par Jean Lacaze est mis en place un jeudi sur deux, salle Rebuffat. 1<sup>er</sup> cours le jeudi 12 octobre à 16h30.  
Elie Martire est chargé de vérifier avec la Mairie la possibilité d'obtenir une salle annexe pour le cours « Débutant » le mardi à 20h00.
2. Des parties libres commentées sont mises en place un jeudi sur 2.
3. Michel Chavent et Nathalie Bruneau font une présentation de la situation financière de club à fin août. Celle-ci est tout à fait en ligne avec ce qui a été présenté au cours de l'AGO de juin dernier.
4. Michel Chavent fait le point sur les renouvellements de licence et adhésions au Club. À la fin du mois d'août 67 licenciés et 13 adhérents sont à jour de leur cotisation.  
Il est proposé que l'adhésion au Club soit offerte aux enseignants bénévoles.
5. Il est rappelé que les joueurs n'ayant pas renouvelé leur adhésion ne pourront plus utiliser les tickets du Club pour régler les droits de table des tournois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017.
6. Les Tournois simultanés rencontrant un nombre insuffisant d'adeptes sont suspendus et remplacé par des Tournois de Régularités.
7. Les rôles des différents membres du CA sont validés en accord avec le document annexe joint au CR de l'AGO de juin 2017, en particulier pour les nouveaux membres :  
Elisabeth Derksen est chargée de la communication du Club, ainsi que de l'insertion d'article dans le Craponne Magazine.

Hélène Landron est chargée des animations festives. Un tournoi festif est bien programmé le 18 juin 2018 (voir l'agenda sur le site du Club, [www.craponnebridgeclub.fr](http://www.craponnebridgeclub.fr))

Bernard Ponthet est chargé de l'informatique, de la coordination des animateurs de tournois, de l'animation avec l'assistance de Patrick Bual des matchs par4 du Challenge André Hild

8. Les procédures d'engagement de dépenses sont validées en accord avec les recommandations du vérificateur des comptes remises en annexe du CR de l'AGO de juin 2017. En termes simples : le Président approuve les dépenses et la Trésorière effectue les paiements.

Une nouvelle procédure pour la vente des tickets de droit de table est validée, avec enregistrement des carnets de tickets en entrée et des sorties de chèques ou de liquide de la caisse. (voir document annexe « Procédure gestion carnet de tickets »), un contrôle de vraisemblance est possible en rapprochant ces écritures avec la facturation des droits de table par la Fédération

Le Tournoi Festif est autonome financièrement, afin de limiter le nombre de mouvements à enregistrer par notre trésorière, le résultat sera réintégré aux comptes à la fin de l'exercice.

Elie Martire reçoit une délégation pour engager les dépenses de location des salles et les frais d'agents de surveillance lorsque ces frais nous incombent.

Le Club n'a pas de carte bancaire.

L'ensemble de ces procédures est validé par le CA.

9. Dans le cadre de la préparation de la « Journée Portes ouvertes » du club qui se tiendra le samedi 23 septembre Espace Malraux., il est prévu de réaliser une affiche de promotion de notre « Journée portes ouvertes » qui sera placardée à l'entrée du Forum des associations du samedi 9 septembre. Des Flyers invitants aussi à cette manifestation seront édités et déposés chez des commerçants coopératifs.

10. Patrick Bual fait un point rapide sur l'état d'avancement du site internet.

L'onglet Espace membres est maintenant en place avec un certains nombres de documents.

Pour le moment cet onglet est en accès libre, mais sera bientôt bloqué et chaque membre recevra un mail de la part du concepteur du format du site lui demandant de s'enregistrer avec un code personnel, ensuite seule les personnes enregistrées auront accès à l'onglet « Espace membres ».

Doivent être inclus dans cet Espace un « Album photos » et une « Recherche de partenaires » dont le fonctionnement reste à définir.

Le Conseil d'Administration a pris fin à 19h30.

Patrick BUAL

Secrétaire Général du Craponne Bridge Club

